

Flash Infos EPS n°16

Le 01/06/2020,

REPRISE DES ENSEIGNEMENTS EN PRESENTIEL

L'intervention du premier ministre Édouard Philippe, suivi de celle ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer, a fixé un objectif clair : l'ensemble des élèves a vocation à retrouver le chemin de l'école.

Dans le respect du protocole sanitaire, tous les établissements doivent développer des actions pour favoriser le retour du plus grand nombre et permettre à tous les élèves de retrouver leur lieu de scolarisation habituel avant la fin de l'année scolaire.

Les enseignants sont donc appelés à rejoindre leur établissement scolaire pour organiser et assurer, en lien avec leur chef d'établissement, la reprise des enseignements en présentiel.

Nous savons pouvoir compter sur l'implication des professeurs d'EPS pour contribuer à l'effort de solidarité et à la continuité de la vie de la nation.

EXAMENS EPS : BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE SESSION 2020

Un décret et un arrêté sont parus au Journal Officiel du 28 mai 2020.

Décret n° 2020-641 du 27 mai 2020 relatif aux modalités de délivrance du baccalauréat général et technologique pour la session 2020

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041923734&categorieLien=id>

Arrêté du 27 mai 2020 relatif aux modalités d'organisation du baccalauréat dans les voies générale et technologique pour la session 2020, dans le contexte de l'épidémie de covid-19

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041923806&dateTexte=&categorieLien=id>

Par ailleurs, une note de service est à paraître au bulletin officiel de l'éducation nationale. Elle viendra préciser les modalités d'évaluation en EPS dans le contexte de l'épidémie de covid-19. Les conseillers techniques EPS reviendront vers vous dès la parution de cette note de service afin de vous apporter les indications nécessaires au calcul des notes d'EPS et au traitement des cas particuliers.

COMMISSIONS DES EXAMENS

Les commissions départementales sont maintenues afin d'étudier la conformité des référentiels (enseignement commun et enseignement optionnel) du baccalauréat général et technologique de la session 2021.

Elles se dérouleront en visioconférence ou en présentiel le 12/06/20 pour les départements 21, 58 et 71, et le 11/06/20 pour le département 89. Les conseillers techniques vous informeront des modalités d'organisation.

La commission académique du 25 juin validera les référentiels de chaque établissement pour la session 2021.

RESSOURCES EPS

Vous trouverez, sur le site académique, le document support du stage de course d'orientation proposé dans le cadre du plan académique de formation 2019/2020 animé par Virginie Minot et Adeline Morvand. <http://eps.ac-dijon.fr/spip.php?article456>

COVID AILES :

La mallette Covid'Ailes (<https://covidailles.fr/>) a pour but d'accompagner les élèves, les équipes éducatives et les parents dans le **retour en classe** post-confinement. Vous trouverez des ateliers clé-en-main, autour des **compétences psychosociales** (CPS), pour recréer du lien, partager le vécu, développer la résilience... et retrouver un climat de classe propice aux apprentissages (attention, motivation, régulation du stress et des émotions...).

Cette mallette numérique, éclairée par des apports scientifiques, est gracieusement mise à disposition de l'ensemble des établissements scolaires depuis la plateforme www.covidailles.fr.

Les IA-IPR EPS

Julien METZLER et Valérie MILLET

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades